

## Conseil municipal du 02 mai 2017

Présents : Jean-Paul TIRAT, Maxime NOUGIER, Marine HERRADA, Sophie CHABERT, Yves PUGET, Fabien NOUGIER

Absent excusé : Michel BERNARD

Secrétaire : Murielle ROMEUF

Ordre du jour:

- **Vote des comptes administratifs exercice 2016, comptabilité M14 :**

Le conseil municipal vote et à l'unanimité valide les comptes administratifs de la M14

Résultat d'investissement : - 19 435,11 €

Résultat de fonctionnement : 44 124,50 €

Soit un résultat définitif de 24 689,39 €

- **Vote des comptes administratifs exercice 2016, comptabilité M49 :**

Le conseil municipal vote et à l'unanimité valide les comptes administratifs de la M49

Résultat d'investissement : - 44 991,09 €

Résultat de fonctionnement : 4 741,74 €

Soit un résultat définitif de - 40 249,35 €

- **Vote des comptes de gestion M14 et M49, exercice 2016 :** Le conseil municipal vote et à l'unanimité valide les comptes de gestion pour les comptabilités M14 et M49.
- **Délibération sur prêt rénovation école du Chambon et autorisation du Maire :** Le conseil municipal vote et décide à l'unanimité de contracter un prêt à long terme, durée 15 ans à 1,58 % taux fixe à échéance mensuelle soit un montant mensuel de 443,29 € pour un montant de prêt total de 71 000,00 € auprès de la caisse d'Épargne dans le cadre de la rénovation du logement communal du Chambon. Le conseil municipal autorise le Maire à signer le prêt et effectuer toutes les démarches nécessaires.
- **Délibération sur prêt rénovation école du Chambon et autorisation du Maire :** Le conseil municipal vote et décide à l'unanimité de contracter un prêt à court terme de 44 500 € à un taux fixe de 1,39 % sur une durée de 18 mois. Le paiement des échéances d'intérêt trimestrielles auprès de la caisse d'épargne dans le cadre de la rénovation du logement communal du Chambon. Le conseil municipal autorise le Maire à signer le prêt et effectuer toutes les démarches nécessaires.
- **Délibération sur demande de prorogation des prêts à court terme Crédit Agricole n° 00000968443 et n° 00000968429 :** Le conseil municipal vote et décide à l'unanimité la prorogation des prêts à court terme Crédit Agricole pour le capital restant dû + intérêts normaux et intérêts de retard au 15/06/2017 et de rembourser au plus tard le 15/06/2017.
- **Délibération convention CDG pour remplacement de personnel administratif :** Le conseil municipal vote et décide à l'unanimité d'approuver la convention avec le centre de gestion 07 pour le remplacement d'agent administratif et autorise le Maire à signer la convention.  
**Délibération côtes irrécouvrables, présentation en non-valeur :** Le conseil municipal vote et décide à l'unanimité d'approuver en non valeur des recettes pour un montant total de 107,74 € liste de produits irrécouvrables n° 2104820231 dressé par le comptable public.
- **Délibération AMC logement du Chambon :** Le conseil municipal vote et décide à l'unanimité de reporter la question dans l'attente d'éléments financiers sur la micro station.
- **Organisation bureau de vote 2° tour :** organisation inchangée.
- **Questions diverses** Problème ramassage ordures ménagères jour férié, arrimage container, Élections municipales partielles courrier à envoyer à la sous préfecture, Travaux logement du Chambon surcoût pour stabilisation escalier, Compteur LINKY délibération sera

prise lors du prochain conseil municipal, Toit de la Cure choix de l'entreprise sera pris lors du prochain conseil, Départ locataires Chambon avec préavis de 3 mois.